

On gosse que promet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 19

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

serions certes pas revenu, n'étaient les égards que nous devons aux dames, et tout particulièrement à notre correspondant, qui est une de nos anciennes et fidèles abonnées.

Lausanne, le 6 mai 1890.

De retour, après une absence de plusieurs mois, j'ai retrouvé à la maison, soigneusement collectionnés par un de mes locataires, tous les numéros du *Conteur* parus depuis mon départ.

On m'a fait remarquer tout particulièrement celui qui contient un article fort méchant, intitulé : *La femme modèle*, article dont vous avez essayé d'atténuer l'effet en publiant quelque temps après la contre-partie. Mais on ne me donne pas si facilement le change, et si j'eusse été à Lausanne à ce moment, je vous aurais dévoilé en détail les prétentions de messieurs les hommes, que je ne connais que trop pour mon malheur.

Ils s'imaginent en effet :

— Que les femmes ne sont nées que pour être leurs esclaves.

— Que le repas doit être prêt à la minute quand ils rentrent à la maison.

— Que le chapeau d'une dame peut être mis aussi lestement que celui d'un monsieur.

— Que nous pouvons faire notre toilette en un instant, et que tirer les sonnettes avec violence a pour effet de nous faire habiller quatre fois plus vite.

— Qu'ils savent tout faire beaucoup mieux que nous, — aussi bien soigner un petit enfant qu'attiser le feu.

— Qu'ils sont les seigneurs de la création. (Jolis seigneurs, en vérité !)

— Que rien ne peut être trop bon pour eux ; — car je suis convaincue que lors même que nous leur préparerions chaque jour des repas bien chauds, ils seraient encore mécontents et murmuraient de ce qu'on ne leur donne jamais de viandes froides.

— Qu'ils connaissent notre âge beaucoup mieux que nous.

— Qu'ils peuvent inviter qui bon leur semble ; mais si nous voulons seulement dire à notre chère maman de venir demeurer auprès de nous, ou que nous invitions une ou deux de nos sœurs encore demoiselles à passer quelques jours avec nous, on nous prévient qu'il n'y aura pas de paix à la maison aussi longtemps qu'elles y resteront.

— Qu'on peut apprendre la musique sans s'exercer, et qu'il est nécessaire pour eux de se précipiter hors de la chambre et de fermer les portes avec violence dès que nous ouvrons la bouche pour chanter la romance à la mode, ou que nous essayons de jouer la plus nouvelle polka.

— Qu'ils connaissent les toilettes et les chapeaux qui nous vont bien beaucoup mieux que nous-mêmes.

— Qu'il est nécessaire de faire pleurer une pauvre femme parce qu'il manque un stupide bouton à une chemise plus stupide encore.

Il faut vraiment que certains hommes croient que leurs femmes enlèvent à dessein les boutons de leurs chemises, si l'on en juge par le plaisir sauvage qu'ils trouvent à les en gronder.

— Qu'il ne nous est pas permis de nous évanouir ou de prendre la plus petite attaque de nerfs sans qu'on nous dise « de ne pas faire les folles. »

— Qu'il n'y a pas besoin d'argent pour l'entretien de la maison, et qu'il est très agréable pour une maîtresse de maison, lorsqu'elle s'avise d'en demander quelque peu, de rencontrer de sombres regards, de perfides insinuations sur « ce que nous pouvons faire de tant d'argent, » et de s'entendre dire que nous serons « la ruine de la maison. »

— Que la maison n'a jamais besoin d'être nettoyée, qu'il n'est pas nécessaire d'essuyer les tables, ni de battre les tapis, ni de renouveler l'ameublement, ni de mettre des couvertures neuves aux sofas ; bref, que chaque chose a le droit d'être usée, malpropre ou brisée, mais pourtant que tout dans la maison doit durer éternellement.

— Que nos filles peuvent apprendre la musique, la danse et avoir tous les talents imaginables sans l'aide d'un seul maître.

— Que les dépenses de la maison n'augmentent nullement en proportion de la famille, mais qu'on ne fait pas plus de frais pour dix enfants que pour un seul.

— Qu'aucun mari n'est parfait sans son cercle ou son club, et que, de nos jours, moins une femme voit son époux et plus elle devient folle de lui.

— Que c'est un de nos grands plaisirs de veiller en les attendant.

Je m'arrête, car toutes ces choses, dont je pourrais prolonger indéfiniment l'énumération, m'exaspèrent.

Faites du reste de ces lignes ce que vous voudrez, monsieur le rédacteur, et croyez-moi quand même votre dévouée et fidèle abonnée.

E. C.

Notre "aimable" correspondant ajoute au bas de sa lettre qu'elle pense que les divers points qu'elle vient d'indiquer à la charge des hommes suffisent pour le moment. Nous sommes, en cela, parfaitement d'accord avec elle. Mais elle se réserve néanmoins de leur consacrer un nouveau chapitre, s'ils s'avisent encore de prendre des airs pareils.

RÉD.

Un baiser inattendu.

Au nombre des divers incidents qui se sont produits dans le cours du voyage de M. Carnot, dans le midi de la France, il en est un qui est assez amusant :

A Nice, les représentantes du Syndicat des pêcheuses se sont présentées dans leur costume pittoresque, mouchoir écarlate sur la tête, robe blanche, et portant un énorme bouquet de camélias.

La présidente, — une fort belle personne, — s'avança vers le Président de la République et voulut lui faire un petit discours, mais sa joie était trop grande, son émotion trop vive, et, soudain, coupant court, elle se mit à crier : « Vive la France, vive la République ! »

Et comme M. Carnot souriait :

— M. le Président, dit la pêcheuse, il faut que je vous embrasse !

Et la présidente l'a fait comme elle l'avait dit.

Cet incident a remis en mémoire l'aventure arrivée, en 1848, à Lamartine. Mais le poète fut moins heureux que M. Carnot.

Une députation de femmes des Halles et Marchés vint le trouver, portant un superbe bouquet.

La manifestation était des plus touchantes, et Lamartine en avait les larmes aux yeux, quand la fantaisie prit à celle qui portait le bouquet de vouloir embrasser le poète.

C'était, à coup sûr, une brave et digne femme, mais, il faut le dire, elle était fort laide.

Alors Lamartine, après un moment d'hésitation, s'écria :

— Des femmes comme vous valent des citoyens, et les citoyens, on ne les embrasse pas, on leur donne une cordiale poignée de main !

Non seulement Lamartine esquiva ainsi l'embrassade gênante, mais encore ses paroles lui valurent des applaudissements enthousiastes.

On gosse que promet.

On hommo que sè promenàvè l'autra demeindze avoué sa fenna et son bouébo, eintrè dein on cabaret po sè dessâiti on bocon, kâ fasâi tsaud et l'avont martsî à pî. Quand sè sont z'u attrabliâ, l'hommo tapé avoué son bâton su la trabliâ po se fèrè servi, kâ y'avâi bounadrâi dè mondo dein la tsambra à bâirè.

— Apportez-voi deux chopes de bière, se fâ äo someiller !

— N'en demandes-tu point pou la mama, lâi fâ son bouébo, on crouïo gossè dè quatre ans et demi ?

Tsacôn se n'idée.

Lâi a dâi dzeins qu'âmont mi la qualità que la quantità ; mâ y'ein a dâi z'autro que sont justo lo contréro, et por quoui mé y'a, mi va.

On lulu, que n'étâi pas dâi pe mâlins, étâi z'u à la faire po s'atsetâ on tsapé, et s'ein étâi choisi ion que ne risquâvè pas dè pétâ ein lo s'einforceint su la têtâ, kâ